****

|  |
| --- |
| **ANNEXE A L’ACTE D’ENGAGEMENT :**  **CADRE DE REPONSE TECHNIQUE A COMPLETER OBLIGATOIREMENT**  **2025-058 :**  **Conception, organisation, coordination et pilotage de prestations évènementielles pour CentraleSupélec** |

**Les candidats sont tenus de répondre le plus précisément et le plus clairement aux questions et demandes d’information ci-après en tenant compte des exigences formulées au CCTP.**

* **Les informations fournies par les candidats en dehors de ce cadre ne seront pas examinées.**

Pour chaque rubrique, si aucun des renseignements demandés n'est apporté par le candidat, la rubrique concernée sera notée zéro.

1. ***MOYENS HUMAINS ET MATERIELS/ 30 Points***

|  |
| --- |
| Les moyens humains dédiés au marché : les membres de l’équipe dédiée pressentis pour réaliser les prestations du marché (CV, qualifications professionnelles, références et expériences) ainsi que leur rôle respectif dans le cadre des prestations de l’accord-cadre à savoir : pilotage, conseil, suivi technique, recherche d'espaces, aménagements, site internet, mailing, inscriptions, prestataires, animateurs/journalistes…, interactivité/animation/captation, enquête, accueil, gestion financière, en précisant les ressources affectées spécifiquement à la convention de mandat, dans le cadre du mandat de gestion. |
|  |
| L'expérience et les références de la société dans la conception, organisation, coordination et pilotage de prestations évènementielles (type d'évènements, taille, public concerné, durée…).  Inclure dans l'expérience celle relative à la gestion de convention de mandat.  **Les références devront préciser s'il s'agit d'une organisation avec ou sans convention de mandat.** |
|  |
| Les moyens matériels : descriptions des équipements, outils dédiés à l’utilisation du marché, plateforme d'inscription, émission des factures, moyens mis en place pour la réalisation du mandat de gestion… |
|  |

1. ***COMPREHENSION DU BESOIN : /25points***

|  |
| --- |
| Description détaillée de la méthodologie utilisée pour la réalisation de l'ensemble des missions décrite au CCTP et dans le BPU |
|  |
| Méthodes et modalités mises en place pour assurer le respect des délais :  - à compter de la réception des bons de commande  - dans la mise en œuvre des prestations,  -pour les demandes urgentes  Méthodologie préciser pour le respect des calendriers et la gestion sous convention de mandat. |
|  |

1. ***Critère environnemental (5 points)***

|  |
| --- |
| Le candidat décrira ci-dessous les mesures mises en œuvre, **dans le cadre de l’exécution du marché**, conforme aux exigences environnementales et sociale (gestion des déchets, recyclage, sensibilisation et formation, soutien aux PME et TPE locales) |
|  |